

NOMBRE DE MEMBRES

**En exercice : 27
Présents : 27
Votants : 27**

N° ordre : DE-26-18

N° ordre dans la séance :
DE-20032026-012

Date de la convocation :
16/03/2026

Date de la publication :

L'an deux mille vingt-six et le vingt mars à 19 heures 30 minutes, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz-Béon, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPONT

Claude FELCI, Isabelle MORLOTTI, David TREOBZ, Déborah GLEYZE, Loïc MONTEIRO, Katerina CHAPMAN, Mickaël MOUTOT, Marie-Françoise SONZOGNI, Sylviane GUILLERMET, Nadine BRAVI, Marc MEO, Cyril DUBOUCHET, Frédéric DI PAOLO, Christelle MARCHAND, Stéphanie TRUCHE, Stéphanie CHAMPON, Sylvain BOIS, Céline FILIPPI, Anthony DENAERDT, Jade LESAGE, Jean-Luc GIGUET, Franco SALVATORE, Daniel ROSSI, Christelle BOUVIER, Elodie ROY, Alexia CHARRIER conseillers

Absents excusés :

Secrétaire de séance :

ÉLECTION DES MAIRES DÉLÉGUÉS DE CULOZ ET DE BÉON

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal l'existence, au sein de la Commune nouvelle de Culoz-Béon, des Communes déléguées de Culoz et de Béon, chacune étant dotée d'un Maire délégué.

L'article L2113-12-2 du CGCT dispose que : « *Le maire délégué est élu par le conseil municipal de la commune nouvelle parmi ses membres, dans les conditions fixées à l'article L. 2122-7. (...) Les fonctions de maire de la commune nouvelle et de maire délégué sont compatibles. Leur indemnité n'est pas cumulable* ».

Monsieur Jean-Marc DUPONT se porte candidat pour l'élection du Maire délégué de Culoz.

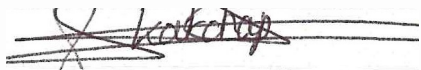
A l'issue d'un vote au scrutin secret, par 20 voix pour et 7 bulletins blancs, Jean-Marc DUPONT est élu Maire délégué de Culoz.

Monsieur Jean-Marc DUPONT se porte candidat pour l'élection du Maire délégué de Béon.

A l'issue d'un vote au scrutin secret, par 20 voix pour et 7 bulletins blancs, Jean-Marc DUPONT est élu Maire délégué de Béon.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance
Katerina CHAPMAN



Le Maire
Jean-Marc DUPONT



Accusé de réception en préfecture
001-200099406-20260320-DE-20032026-02-DE
Date de réception préfecture : 24/03/2026